

# Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 30 septembre 2009  
Tous les montants sont en dollars US

*L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (l'« analyse ») devrait être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés et l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'exercice terminé le 30 décembre 2008. La présente analyse est fondée sur les résultats publiés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et utilise le dollar américain comme monnaie de présentation.*

*Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés en utilisant les mêmes conventions comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 30 décembre 2008, à l'exception des nouvelles normes comptables décrites ci-dessous. La Société surveille régulièrement l'évolution des nouvelles normes comptables et rend compte des conventions nouvellement en application depuis la fin du dernier exercice financier complété. Veuillez vous reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 afin d'obtenir des renseignements supplémentaires.*

*Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les renseignements supplémentaires déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes sont accessibles en ligne à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse [www.dorel.com](http://www.dorel.com).*

*Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait à la « Vue d'ensemble de la Société », ainsi qu'aux « Secteurs d'exploitation », « Obligations contractuelles », « Arrangements hors bilan », « Instruments financiers dérivés », « Estimations comptables critiques » ou « Risques et incertitudes du marché » par rapport à ce qui est mentionné dans l'analyse présentée dans le rapport annuel 2008 de la Société. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans la présente analyse. L'information contenue dans cette analyse est à jour au 5 novembre 2009.*

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS EN 2009

Le 6 janvier 2009, la Société a annoncé la mise sur pied de *Companhia Dorel Brasil Produtos Infantis* (Dorel Brésil), une nouvelle unité d'exploitation de la division Produits de puériculture de la Société. Un partenaire local qui entretient des relations de longue date dans les réseaux brésiliens de la vente au détail et qui possède une solide expérience dans le secteur des produits de puériculture, agit à titre de président de la nouvelle entreprise. Le Brésil se classe au septième rang mondial pour sa population, soit plus de 196 millions d'habitants. Il compte une population jeune dont le taux élevé de natalité atteint 18,7 par 1000 habitants, comparativement à 14,2 pour les États-Unis. De plus, comme l'utilisation des sièges de sécurité pour bébé est obligatoire au Brésil depuis juin 2008, la demande a grimpé. La Société assure la production locale de ces sièges et importe les produits de sa gamme qui respectent les normes locales de sécurité. L'investissement total devrait se chiffrer à moins de 4 M\$, lesquels consisteront principalement en moules et en immobilisations. Dorel Brésil n'a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation de la Société au cours des neuf premiers mois de 2009.

Le 27 janvier 2009, Dorel a annoncé qu'elle renforçait une fois de plus ses populaires gammes européennes de produits de puériculture en procédant à l'acquisition de toutes les actions en circulation de la société *BABY ART bvba*, établie en Belgique. Créée en 2006, *BABY ART bvba* commercialise ses produits sous les marques *BABY ART* et *HOPPOP*. Ses produits et accessoires novateurs pour bébé, de conception moderne exceptionnelle, remportent un vif succès auprès des consommateurs et ont reçu des critiques élogieuses lors de la prestigieuse foire commerciale

européenne de produits pour enfants, qui s'est tenue en 2008 à Cologne, en Allemagne. Dorel Europe intègre progressivement les gammes de produits BABY ART et HOPPOP dans ses plans de marketing, et les solides relations que la Société entretient avec ses clients devraient générer des synergies considérables dans l'ensemble de ses réseaux de distribution. Le coût de cette acquisition s'est élevé à 4,1 M€, ou 5,4 M\$, et a fait l'objet d'un financement par emprunt.

Le 17 mars 2009, la Société a présenté une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (l'« offre de rachat »). Dans ce cadre, elle a le droit de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 458 624 actions à droit de vote subalterne de catégorie B sur une période de douze mois commençant le 20 mars 2009 et se terminant le 19 mars 2010, soit 5 % de ses actions à droit de vote subalterne de catégorie B émises et en circulation. Les rachats effectués par Dorel ont lieu par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et sont conclus au cours boursier des actions à droit de vote subalterne de catégorie B au moment du rachat.

Le conseil d'administration de Dorel estime que le cours boursier des actions à droit de vote subalterne de catégorie B de Dorel pourrait ne pas correspondre à la valeur sous-jacente de la Société à certains moments pendant l'offre de rachat. Le conseil d'administration a par conséquent conclu que le rachat d'actions à certains cours boursiers pourrait constituer une utilisation appropriée des ressources financières de la Société et être à l'avantage de Dorel et de ses actionnaires.

Le 2 avril 2009, la Société a annoncé qu'elle créait cinq centres d'excellence dans le monde pour sa division Produits récréatifs. Chacun de ces centres s'attachera à développer une position de chef de file dans un créneau de marché particulier ou dans un champ d'expertise spécifique. Ces centres seront situés à Bethel (Connecticut), à Basel (Suisse), à Madison (Wisconsin), à Vancouver (Colombie-Britannique) et à Taichung (Taïwan). L'un des éléments clés de la stratégie des centres d'excellence en Amérique du Nord consiste à consolider l'ensemble des activités nord-américaines de développement de produits, de marketing et de gestion des affaires pour les quatre marques de bicyclettes (Cannondale, Schwinn, GT et Mongoose) à Bethel, au sein de l'unité d'exploitation qui porte désormais le nom de Groupe des Sports Cyclistes (GSC), anciennement l'unité Cannondale Sports Group. Par ailleurs, la Société réduit de cinq à deux le nombre d'installations pour les activités nord-américaines du GSC.

En outre, le GSC créera un laboratoire d'essais de bicyclettes dans ses installations de Bedford, en Pennsylvanie, où les activités seront axées sur l'assemblage des bicyclettes, l'usinage, les essais et le contrôle de la qualité, la réparation des bicyclettes sous garantie, les ventes internes et le service, la distribution et le soutien à la clientèle (y compris la création d'un nouveau centre d'appel sur place). Le transfert d'ici 2010 des activités de fabrication de cadres de bicyclettes de Bedford permettra au GSC de tirer pleinement parti des forces et capacités du nouveau centre d'excellence de Taichung (Taïwan), lequel assurera la supervision de la fabrication, l'approvisionnement, les essais et le contrôle de la qualité. En conséquence, l'effectif de Bedford sera réduit pour atteindre environ 100 employés d'ici la fin de 2010. Le coût total de l'ensemble du plan de réorganisation ne devrait pas excéder 4,5 M\$, dont la majeure partie se rapportera aux indemnités de déménagement et de départ des employés. Ces coûts seront engagés au cours des exercices 2009 et 2010. Une fois la réorganisation terminée, la Société prévoit réaliser des économies qui pourraient atteindre 4 M\$ par an.

Depuis la fin du deuxième trimestre, la Société a annoncé trois nouvelles acquisitions au sein de sa division Produits récréatifs. Le 15 juillet 2009, la Société a acquis certains éléments d'actif de Iron Horse Bicycles, y compris des stocks, ainsi que de diverses marques de commerce et appellations commerciales, notamment la marque « Iron Horse », dans le cadre d'une opération d'une valeur de 5,6 M\$. Iron Horse, une société fondée en 1987 à New York dont les produits sont commercialisés partout en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, est mieux connue pour ses vélos de descente et de sentiers extrêmes. Les ventes mondiales se sont chiffrées à 25 M\$ en 2008. Le 4 août 2009, la Société a acquis certains actifs de Gemini Bicycles, établie à Sydney, en Australie, pour 2,0 M\$ et la création d'une nouvelle filiale nommée Groupe des Sports Cyclistes (GSC), Australie. La nouvelle division réunira les principales marques de Produits récréatifs de Dorel : Schwinn, Mongoose, Cannondale, GT et SUGOI, et se concentrera sur le réseau des concessionnaires indépendants de bicyclettes.

Après la clôture du trimestre, le 1<sup>er</sup> octobre 2009, Dorel a acquis les éléments d'actif de Hot Wheels et de Circle Bikes, sociétés du Royaume-Uni qui sont les principaux distributeurs des marques Mongoose et GT. Hot Wheels possède un portefeuille de produits et de composantes pour les vélos novateurs et très demandés qui sont mis en marché dans les magasins de détail et de produits récréatifs partout au Royaume-Uni. Circle Bikes possède également la populaire marque Charge. Les ventes au cours du plus récent exercice ont été d'environ 14 M£ (22 M\$), la majorité du chiffre d'affaires provenant de Hot Wheels. Le coût d'acquisition a été de 4,9 M£, soit 7,8 M\$. Parallèlement, une nouvelle filiale connue sous le nom de Cycling Sports Group UK (CSG UK) a été créée pour soutenir la croissance future des marques Mongoose, GT et Cannondale, et sera établie à Poole, dans le Dorset. CSG UK se concentrera sur le réseau des concessionnaires indépendants de bicyclettes et coordonnera toutes les activités de vente, de mise en marché, de

distribution et de service à la clientèle afin de mieux soutenir le réseau de détaillants en pleine croissance au Royaume-Uni.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### Reclassements

Au premier trimestre de 2009, la Société a adopté le chapitre 3031, « Stocks », du *Manuel* de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Par suite des changements apportés aux exigences de présentation, l'amortissement lié aux activités de fabrication fait désormais partie du coût des produits vendus. Ainsi, 5,2 M\$ et 15,6 M\$ en amortissements ont fait l'objet d'un reclassement pour le trimestre et depuis le début de l'exercice, respectivement. Depuis janvier 2009, la Société reclasse également certains montants de ses différentes divisions afin de reproduire fidèlement la façon dont les résultats sectoriels sont constatés à l'interne.

Afin de faciliter la comparaison d'un exercice à l'autre, les montants sectoriels comparatifs de l'exercice précédent ont fait l'objet du reclassement suivant :

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2008					
	Total	Produits de puériculture	Produits récréatifs	Mobilier de maison	Éliminations
Ventes à des clients	\$ -	\$ (8 260)	\$ 895	\$ 7 365	\$ -
Ventes intersectorielles	-	-	(215)	(3 263)	3 478
Total des produits	-	(8 260)	680	4 102	3 478
Coût des produits vendus	5 152	(4 649)	1 511	4 812	3 478
Frais de vente, généraux et administratifs	1 111	(19)	543	587	-
Amortissements	(5 152)	(3 422)	(621)	(1 109)	-
Bénéfices d'exploitation	(1 111)	\$ (170)	\$ (753)	\$ (188)	\$ -
Charges du siège social	(1 111)				
Bénéfice net	\$ -				

Neuf mois terminés le 30 septembre 2008					
	Total	Produits de puériculture	Produits récréatifs	Mobilier de maison	Éliminations
Ventes à des clients	\$ -	\$ (26 438)	\$ 8 568	\$ 17 870	\$ -
Ventes intersectorielles	-	-	(4 660)	(7 658)	12 318
Total des produits	-	(26 438)	3 908	10 212	12 318
Coût des produits vendus	15 649	(14 861)	5 413	12 779	12 318
Frais de vente, généraux et administratifs	3 469	68	1 495	1 906	-
Amortissements	(15 649)	(10 704)	(1 714)	(3 231)	-
Bénéfices d'exploitation	(3 469)	\$ (941)	\$ (1 286)	\$ (1 242)	\$ -
Charges du siège social	(3 469)				
Bénéfice net	\$ -				

## Vue d'ensemble

L'analyse par la direction publiée à la fin de l'exercice 2008 expliquait comment la situation économique actuelle devait se répercuter sur les résultats de 2009. Nous y précisons que la hausse du chômage et la détérioration de la confiance des consommateurs risqueraient de diminuer le revenu discrétionnaire disponible et de réduire les dépenses des ménages dans les magasins. Cela dit, nous y indiquions également que même si Dorel n'est pas à l'abri d'une telle conjoncture, le profil de la clientèle et la nature même de la grande majorité des produits de la Société la protégeraient, dans une certaine mesure, contre une forte baisse des ventes par rapport à 2008. Les résultats des neuf premiers mois ont confirmé ces prévisions puisque le chiffre d'affaires a diminué de 107 M\$, soit 6,3 %, pour s'établir à 1 595 G\$. Ce résultat se compare à un chiffre d'affaires de 1 702 G\$ à l'exercice précédent. Sur une base comparable, le fléchissement des ventes, compte non tenu des acquisitions et des fluctuations des taux de change, a été d'à peine plus de 5 %.

L'une des forces de Dorel repose sur ses activités multinationales, ses unités d'exploitation diversifiées et sa vaste gamme de produits. Ainsi, les variations des résultats au sein des divisions de Dorel finissent par se neutraliser. C'est bien le cas en 2009 puisque les rendements vigoureux en Amérique du Nord et au sein des divisions Produits de puériculture et Mobilier de maison viennent compenser les moins bons résultats ailleurs. Étant donné le contexte économique, les ventes des produits haut de gamme dans les divisions Produits de puériculture et Produits récréatifs diminuent. Heureusement, la gamme de produits Dorel est suffisamment diversifiée pour récupérer certaines de ces pertes, mais sur des produits à bas prix. Ceci est particulièrement vrai pour les vélos haut de gamme de la Société qui sont vendus au réseau des concessionnaires indépendants de bicyclettes, dont les ventes de modèles à prix inférieurs ont augmenté. L'incidence des gains et pertes de change sur les instruments de couverture constitue un autre élément défavorable pour les résultats de 2009 par rapport à ceux de 2008. Comme nous l'expliquons plus en détail ci-après, ce facteur a considérablement freiné les résultats de la division Produits de puériculture en Europe.

Le chiffre d'affaires pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009 a diminué de 33,7 M\$, soit 6,1 %, pour s'établir à 518,5 M\$, comparativement à 552,2 M\$ il y a un an. Malgré la diminution du chiffre d'affaires, le bénéfice après impôts a fait un bond de 3,0 M\$, soit de 11,1 %, passant de 27,2 M\$ en 2008 à 30,2 M\$ en 2009. Le bénéfice dilué par action (BPA) s'est chiffré à 0,91 \$ en 2009, comparativement à 0,82 \$ en 2008. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, le chiffre d'affaires a diminué de 107 M\$, soit de 6,3 %, passant de 1 702 G\$ il y a un an à 1 595 G\$. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice après impôts a été de 83,0 M\$ par rapport à 93,7 M\$ en 2008, une baisse de 11,4 %. Le BPA a été de 2,49 \$ en 2009, contre 2,81 \$ en 2008.

Afin de se prémunir contre le risque de change et l'incidence de ce dernier sur ses flux de trésorerie, la Société a recours à des contrats de change à terme et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont la majorité se rattache à la division Produits de puériculture de Dorel Europe. Comme la Société n'utilise pas la méthode de la « comptabilité de couverture » sur ces instruments, les gains et les pertes hors caisse découlant de l'évaluation à la

valeur de marché des contrats de change sont comptabilisés; ils correspondent à la différence entre le taux de change établi par contrat et le cours du marché pour ces instruments à la fin d'une période donnée. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces instruments sont comptabilisés par rapport aux fluctuations des taux de change actuels plutôt que par rapport aux taux de change à l'échéance des contrats lorsque l'incidence sur les flux de trésorerie est enregistrée.

Comme il a été indiqué précédemment, les bénéfices de 2009 sont freinés par le renversement d'un gain de 10,5 M\$ comptabilisé en 2008 découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change. Les résultats du troisième trimestre de 2009 comprennent une perte sur cette conversion de 1,8 M\$, de même qu'une perte de 1,2 M\$ découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change conclus au cours de l'exercice en vue de couvrir une partie des achats de 2010. Des gains de 10,5 M\$ enregistrés en 2008, 3,5 M\$ l'ont été au troisième trimestre, et la grande majorité du solde au quatrième. Après impôt, une perte de 2,2 M\$ a été enregistrée au troisième trimestre de 2009, comparativement à un gain de 2,5 M\$ pour le même trimestre en 2008. Depuis le début de l'exercice 2009, les résultats comprennent une perte de 10,4 M\$ relativement au renversement de 2008 ainsi qu'une perte de 4,7 M\$ découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change établis au cours de l'exercice afin de couvrir une partie des achats de 2010. Les montants comptabilisés après impôts depuis le début de l'exercice correspondent à une perte de 10,6 M\$ en 2009, contre un gain de 2,5 M\$ en 2008.

Les fluctuations des devises par rapport au dollar américain ont également joué un rôle important au cours du trimestre dans l'évolution du chiffre d'affaires comparativement à l'exercice précédent. En effet, une portion de la diminution du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent est attribuable au fait que le dollar américain était plus fort par rapport aux autres devises en 2009 comparativement à 2008. Toutefois, la valeur du dollar américain par rapport aux autres devises importantes a commencé à fléchir au cours du troisième trimestre de 2009, amenuisant la fluctuation du chiffre d'affaires attribuable aux taux de change au cours du trimestre comparativement aux résultats depuis le début de l'exercice. En revanche, les acquisitions réalisées ont fait augmenter le chiffre d'affaires. Outre ces deux facteurs, la diminution du chiffre d'affaires sur une base comparable au cours du trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice s'est établie à environ 5 %.

Les marges brutes de 24,8 % pour le trimestre étaient supérieures à celles de 23,9 % réalisées lors de l'exercice précédent. Les marges brutes depuis le début de l'exercice ont légèrement diminué pour s'établir à 23,4 %, par rapport à 23,9 % en 2008. Toutefois, si on exclue l'effet de l'évaluation à la valeur du marché des contrats de change dont il a été question précédemment, les marges pour 2009 sont de 25,4 % pour le trimestre et de 24,3 % depuis le début de l'exercice, comparativement à 23,2 % et 23,7 %, respectivement. Ceci constitue une amélioration par rapport aux résultats du trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique en grande partie par la plus grande stabilité des coûts en 2009 et par les taux de change favorable. Comparativement au dernier exercice, les frais de vente, généraux et administratifs ont diminué de 6,6 M\$ au cours du troisième trimestre et de 13,5 M\$ depuis le début de l'exercice. Cette réduction est principalement attribuable à la baisse des frais liés à la commercialisation et aux activités de vente résultant de la diminution du chiffre d'affaire, et au fléchissement des taux de change applicable aux frais exprimés en devises autres que le dollar américain, lesquels ont plus que contrebalancé la hausse des charges liée aux nouvelles acquisitions effectuées au cours de 2008 et de 2009.

Les frais de restructuration engagés en 2009 sont négligeables. Ils s'étaient élevés à 1,6 M\$, avant impôts, dans les neuf premiers mois de 2008 et se composaient principalement des coûts liés à des prestations de cessation d'emploi versées aux salariés de Dorel Europe. L'incidence après impôts de ces frais en 2008 atteignait 1,0 M\$, soit 0,03 \$ par action diluée. Les intérêts sur la dette à long terme au cours du troisième trimestre de 2009 se sont chiffrés à 3,5 M\$, comparativement à 5,4 M\$ en 2008. Depuis le début de l'exercice, ces chiffres sont de 11,6 M\$ et 15,4 M\$, respectivement. Le taux d'intérêt depuis le début de l'exercice sur les emprunts à long terme de la Société était d'environ 3,1 %, tandis qu'il était de 4,6 % en 2008, ce qui explique la baisse des intérêts débiteurs en 2009. La réduction des charges a été possible malgré un niveau d'emprunt plus élevé résultant des acquisitions de différentes entreprises en 2008 et 2009. Il est à noter que les intérêts débiteurs depuis le début de l'exercice 2009 tiennent compte d'un montant de 0,5 M\$ lié à l'utilisation par la Société de swaps de taux d'intérêt dans le but de réduire son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt.

Le taux d'imposition de la Société est déterminé par la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Société exerce ses activités et par l'application des conventions fiscales conclues entre différents pays. Le taux d'imposition durant le trimestre s'est élevé à 11,0 % et à 14,7 % depuis le début de l'exercice, lesquels taux sont conformes aux attentes. Il est à noter qu'en 2008, le taux d'imposition était également plus faible qu'à l'habitude, s'établissant à 11,3 %. Le taux d'imposition de la Société pour l'exercice devrait se situer au bas de la fourchette de 15 % à 20 %, publiée précédemment.

Les principaux écarts au titre du bénéfice entre 2008 et 2009 se résument comme suit :

	<u>Trimestre</u>	<u>Depuis le début de l'exercice</u>
<b>Bénéfice d'exploitation sectoriel :</b>		
Diminution pour la division Produits de puériculture, compte non tenu de l'évaluation à la valeur du marché*	(2 480) \$	(9 963) \$
Diminution pour la division Produits récréatifs,	(1 778)	(7 854)
Augmentation pour la division Mobilier de maison	10 584	18 181
Évaluation à la valeur du marché* au sein de la division Produits de puériculture	(6 105)	(19 480)
Augmentation (diminution) totale du bénéfice d'exploitation	221	(19 116)
Baisse de la charge d'intérêts	1 695	3 597
Diminution (augmentation) des impôts sur les bénéfices	(253)	4 446
Autres	1 359	408
Augmentation (diminution) totale du bénéfice après impôts	3 022 \$	(10 665) \$

\* - fluctuation des gains et des pertes évalués à la valeur du marché sur les contrats de change achetés en 2008 et en 2009.

Les causes de ces variations par rapport à l'exercice précédent sont expliquées de façon détaillée ci-après.

### Information financière choisie

Les tableaux ci-dessous présentent de l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres complétés.

<b>Résultats d'exploitation pour les trimestres terminés le</b>				
	<b>30 déc. 2008</b>	<b>31 mars 2009</b>	<b>30 juin 2009</b>	<b>30 sept. 2009</b>
Chiffre d'affaires	479 880 \$	525 230 \$	551 123 \$	518 458 \$
Bénéfice net	19 167 \$	28 029 \$	24 764 \$	30 230 \$
Bénéfice par action				
De base	0,57 \$	0,84 \$	0,74 \$	0,91 \$
Dilué	0,57 \$	0,84 \$	0,74 \$	0,91 \$
	<b>30 déc. 2007</b>	<b>31 mars 2008</b>	<b>30 juin 2008</b>	<b>30 sept. 2008</b>
Chiffre d'affaires	458 853 \$	556 034 \$	593 724 \$	552 242 \$
Bénéfice net	22 348 \$	35 133 \$	31 347 \$	27 208 \$
Bénéfice par action				
De base	0,67 \$	1,05 \$	0,94 \$	0,82 \$
Dilué	0,67 \$	1,05 \$	0,94 \$	0,82 \$

### Résultats sectoriels

Les résultats sectoriels sont présentés à la note 12 afférente aux présents états financiers intermédiaires. De plus amples informations concernant les résultats par secteur d'activités sont présentées ci-dessous.

## Produits de puériculture

Charges exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	70,8 %	69,1 %	72,6 %	70,7 %
Marge brute	29,2 %	30,9 %	27,4 %	29,3 %
Frais de vente, généraux et administratifs	15,1 %	14,8 %	15,0 %	14,8 %
Amortissements	2,2 %	2,0 %	1,9 %	1,7 %
Frais de recherche et développement	1,3 %	1,0 %	0,9 %	0,7 %
Frais de restructuration	0,0 %	(0,1) %	0,0 %	0,2 %
Bénéfice d'exploitation	10,5 %	13,2 %	9,6 %	11,8 %

Le chiffre d'affaires de la division Produits de puériculture au cours du troisième trimestre a diminué de 5,8 %, soit de 15,3 M\$, passant de 263,2 M\$ au cours de la même période en 2008 à 247,9 M\$. Le bénéfice d'exploitation en 2009 s'est élevé à 26,1 M\$, ce qui représente une baisse de 24,7 % par rapport aux 34,7 M\$ enregistrés en 2008. Le chiffre d'affaires depuis le début de l'exercice 2009 est de 746,5 M\$, soit un recul de 107,6 M\$ ou encore de 12,6 %. Le bénéfice d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2009 a été de 71,6 M\$, comparativement à 101,0 M\$ en 2008. Il est toutefois à noter que les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change de 2,5 M\$ pour le trimestre et de 15,9 M\$ depuis le début de l'exercice sont comprises dans les résultats pour 2009. En 2008, ces montants correspondaient à un gain de 3,6 M\$ pour le trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice sur les contrats mis en place pour couvrir une portion des achats de 2009.

Le chiffre d'affaires a diminué aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe. Le fléchissement du chiffre d'affaires en Europe a toutefois été plus modéré au dernier trimestre comparativement à la première moitié de l'exercice. Les ventes à l'extérieur des États-Unis représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires total de la division. Par conséquent, la valeur du dollar américain a une incidence importante sur le chiffre d'affaires et le bénéfice. Durant le trimestre, les ventes européennes ont diminué de 10 % par rapport à l'exercice précédent, mais les deux tiers de cette baisse s'expliquent par l'incidence des taux de change. Ce facteur mis à part, et compte non tenu de l'acquisition de Baby Art, la baisse du chiffre d'affaires en Europe, sur une base comparable, s'est établie à environ 5 %. Pour l'ensemble de la division, la baisse du chiffre d'affaires interne se situe autour de 3 % si l'on ne tient pas compte de l'effet des taux de change et des acquisitions. En Europe, comme ce fut le cas durant le trimestre, plus de la moitié du recul des ventes depuis le début de l'exercice est attribuable à la fluctuation des taux de change. Les ventes en Europe depuis le début de l'exercice ont fléchi de 20 %; en revanche, sur une base comparable, les ventes n'ont chuté que d'environ 9 %. Dans l'ensemble, les ventes sur une base comparable de la division ont reculé d'environ 6 % depuis le début de l'exercice.

Les marges brutes ont fléchi par rapport à 2008 autant pour le trimestre que depuis le début de l'exercice. Cependant, le coût des produits vendus tient compte de l'incidence de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change. Compte non tenu de cette incidence pour les deux exercices, les marges sont de 30,2 % pour le trimestre et de 29,5 % depuis le début de l'exercice, ce qui représente une amélioration par rapport au dernier exercice, au cours duquel elles étaient de 29,5 % et de 28,8 %, respectivement. Cette amélioration est attribuable à la plus grande stabilité du coût des intrants en 2009 qu'en 2008, aux taux de change favorables et à l'amélioration de la composition des ventes plus avantageuse en Amérique du Nord. Pour la division dans son ensemble, les frais de vente, généraux et administratifs se sont comprimés en valeur, mais en tant que pourcentage du chiffre d'affaires, ces frais se sont accrus légèrement en raison de la diminution du volume des ventes. La diminution des frais est principalement attribuable aux réductions des frais de vente et de commercialisation. Il est à noter que les coûts totaux liés à la responsabilité de produits pour le trimestre étaient de 2,7 M\$ en 2009 comparativement à 1,5 M\$ pour la même période au dernier exercice. Ces coûts depuis le début de l'exercice s'élèvent à 10,5 M\$ en 2009, tandis qu'ils étaient de 14,1 M\$ en 2008.

## Produits récréatifs

Charges exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	76,7 %	77,3 %	77,2 %	76,5 %
Marge brute	23,3 %	22,7 %	22,8 %	23,5 %
Frais de vente, généraux et administratifs	19,0 %	18,5 %	15,9 %	15,1 %
Amortissements	0,9 %	0,1 %	0,8 %	0,6 %
Bénéfice d'exploitation	3,3 %	4,1 %	6,1 %	7,8 %

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de la division Produits récréatifs a diminué de 18,0 M\$, soit 11,0 %, passant de 163,2 M\$ en 2008 à 145,2 M\$ en 2009. Le chiffre d'affaires depuis le début de l'exercice a grimpé de 7,0 M\$, soit de 1,4 %, pour atteindre 505,7 M\$ tandis qu'il était de 498,7 M\$ à l'exercice précédent. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'acquisition de nouvelles entreprises et des fluctuations des taux de change sur les secteurs d'activité de la division à l'extérieur des États-Unis, la baisse du chiffre d'affaires de la division, sur une base comparable, est d'environ 10 % pour le trimestre et d'environ 6 % depuis le début de l'exercice. Le chiffre d'affaires réalisé auprès des grands détaillants et découlant de la vente de bicyclettes, soit la principale catégorie de produits de la division, a fléchi par rapport au dernier exercice. Les ventes de bicyclettes par le Groupe de Sports Cyclistes aux concessionnaires indépendants de bicyclettes (CIB) et aux consommateurs d'articles de sport ont augmenté par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Toutefois, les consommateurs ont acheté moins de produits haut de gamme auprès de la Société et ont privilégié des articles de gamme inférieure dont les marges sont moins élevées et par conséquent moins rentables pour la division.

Le bénéfice d'exploitation pour le trimestre a baissé de 1,7 M\$, soit 26,8 %, pour s'établir à 4,9 M\$, comparativement à 6,6 M\$ en 2008. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le bénéfice d'exploitation est passé de 38,7 M\$ il y a un an à 30,8 M\$, ce qui représente un recul de 7,9 M\$, soit de 20,3 %. Les marges brutes se sont légèrement améliorées au cours du trimestre puisque la portion des ventes de produits aux CIB et de vêtements, lesquels génèrent des marges plus élevées, a été plus importante par rapport au dernier exercice. Depuis le début de l'exercice, les marges ont diminué de 70 points de base, principalement en raison d'une composition des ventes moins rentable du fait que les consommateurs se sont tournés vers des produits de gamme inférieure.

Les frais de vente, généraux et administratifs pour le trimestre ont diminué par rapport à l'exercice précédent, mais en pourcentage du chiffre d'affaires, ils ont légèrement augmenté en raison de la baisse des volumes de ventes. La diminution s'explique principalement par la réduction des dépenses discrétionnaires dans les secteurs des ventes et de la commercialisation. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre, ces frais sont passés de 75,5 M\$ à 80,4 M\$, et cette augmentation de 4,9 M\$ est en grande partie attribuable aux frais liés aux nouvelles acquisitions et aux fluctuations des taux de change pour les secteurs d'activité de la division à l'extérieur des États-Unis ainsi qu'à la hausse des charges rattachée au fait que la Société a poursuivi ses investissements dans l'infrastructure de la division et l'innovation de ses produits. Comme il en fut le cas pour le trimestre, les frais plus élevés ont été partiellement atténués par la réduction des dépenses discrétionnaires dans les secteurs des ventes et de la commercialisation. Il est à noter que les frais liés à la restructuration de la division annoncée précédemment et réalisée durant le trimestre se sont élevés, au total, à environ 1,1 M\$.

## Mobilier de maison

Charges exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires	Troisièmes trimestres terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coûts des produits vendus	82,0 %	89,3 %	84,4 %	88,7 %
Marge brute	18,0 %	10,7 %	15,6 %	11,3 %
Frais de vente, généraux et administratifs	7,3 %	8,3 %	7,5 %	8,3 %
Amortissements	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,4 %
Frais de recherche et développement	0,5 %	0,7 %	0,6 %	0,7 %
Bénéfice d'exploitation	10,0 %	1,5 %	7,2 %	1,8 %

Pour le trimestre, le chiffre d'affaires de la division Mobilier de maison a été pratiquement le même qu'à l'exercice précédent, s'établissant à 125,4 M\$ par rapport à 125,9 M\$ en 2008. Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires a diminué, passant de 349,2 M\$ au dernier exercice à 342,6 M\$, ce qui représente un recul de 1,9 %. Malgré la stabilité des ventes par rapport à l'an dernier, le bénéfice pour le trimestre a augmenté de 10,6 M\$ pour atteindre 12,5 M\$, alors qu'il était de 1,9 M\$ au dernier exercice. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice a pratiquement quadruplé passant de 6,4 M\$ il y a un an à 24,6 M\$. L'augmentation du bénéfice est attribuable à Ameriwood, laquelle a continué d'enregistrer des ventes robustes et un bénéfice solide pour les meubles fabriqués localement, ce qui a permis aux usines de fonctionner de manière plus efficace et, par conséquent, de réaliser des gains. En plus de l'exploitation locale d'Ameriwood, la section des meubles importés de la division a aussi amélioré son bénéfice par rapport à l'exercice précédent.

Pour pratiquement les mêmes raisons que la progression du bénéfice, les marges brutes se sont également améliorées au cours du troisième trimestre de 2009 pour s'établir à 18,0 %, ce qui représente une augmentation de 730 points de base, par rapport aux marges brutes de 10,7 % réalisées lors de l'exercice précédent. Les ventes de futon au troisième trimestre ont été vigoureuses, améliorant par conséquent les marges puisque des niveaux de production plus élevés permettent d'absorber des frais indirects plus considérables. Toutefois, ces niveaux de marges brutes devraient être plus modérés au prochain trimestre de l'exercice, principalement en raison de la récente appréciation du dollar canadien. Les frais de vente, généraux et administratifs ont diminué pour le trimestre et depuis le début de l'exercice comparativement à l'an dernier en raison des mesures prises pour réduire les coûts dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations de la division.

## LIQUIDITÉS ET FONDS PROPRES

### Bilan

À la fin de l'exercice 2008, la Société avait enregistré une hausse importante de ses niveaux de stocks puisque les détaillants essayaient de réduire leurs stocks. Par conséquent, les ventes au quatrième trimestre de l'exercice précédent étaient inférieures aux prévisions et les niveaux des stocks avaient augmenté. Comme prévu, les stocks ont diminué au premier trimestre de 2009, passant de 509,5 M\$ au 30 décembre 2008 à 419,7 M\$ au 31 mars, car les détaillants ont commencé à se réapprovisionner. Les niveaux de stocks au 30 septembre 2009 sont similaires à ceux du premier trimestre, à 413,7 M\$. L'augmentation de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an au 30 septembre 2009 s'explique par le reclassement dans la dette à court terme de certains emprunts de la Société qui étaient comptabilisés dans la dette à long terme. Premièrement, la marge de crédit d'exploitation de la Société devra être renouvelée en juillet 2010 et, à ce moment, une nouvelle convention sera établie, ce qui devrait permettre le reclassement de cette dette dans la dette à long terme. Deuxièmement, les effets garantis de premier rang série « B » de la Société, d'un montant de 55,0 M\$, arrivent à échéance en février 2010. Il est prévu que cette dette sera remboursée à l'aide des facilités de crédit existantes. Dans le cadre de ce reclassement, ces effets sont comptabilisés dans la dette à court terme plutôt que dans la dette à long terme.

Le tableau suivant présente certains des ratios de fonds de roulement de la Société :

	au	
	30 sept. 2009	30 déc. 2008
Ratio de liquidité relative	0,53	0,78
Ratio du fonds de roulement	1,18	2,15
Nbre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs	63	55
Nbre de jours nécessaires au renouvellement des stocks	96	107

L'augmentation du nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs s'explique par le fait que les niveaux de fin d'exercice au 30 décembre 2008 étaient inférieurs à la normale en raison de la réduction considérable des ventes vers la fin de l'exercice. L'amélioration du nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks reflète les niveaux de stocks plus bas en 2009 par rapport à 2008. Le ratio de liquidité relative et le ratio du fonds de roulement ont diminué en raison du reclassement dans la dette à court terme de certaines dettes qui étaient auparavant comptabilisées dans la dette à long terme, comme il est décrit ci-dessus. Au 30 septembre 2009, Dorel respectait toutes les clauses restrictives de ses emprunts et prévoit continuer à les respecter à l'avenir. La Société analyse continuellement sa stratégie de gestion de trésorerie et de financement afin d'optimiser l'utilisation des fonds et de minimiser ses coûts d'emprunt.

### Flux de trésorerie

Au cours des neuf premiers mois de 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, se sont élevés à 117,3 M\$, comparativement à 131,5 M\$ en 2008. En raison de la réduction des stocks, les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation ont fourni une source supplémentaire de fonds de l'ordre de 30,9 M\$ en 2009, par rapport à des fonds utilisés de 59,1 M\$ en 2008. Après les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 148,2 M\$, comparativement à 72,4 M\$ en 2008.

En 2009, 12,5 M\$ ont été versés en dividendes, un montant correspondant à celui de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois de 2009, la Société a affecté 6,0 M\$ au rachat de ses propres actions en vertu de son offre de rachat. Les activités d'investissement en 2009 comprennent un versement de 12,8 M\$ pour les acquisitions effectuées au cours de l'exercice ainsi qu'un versement de 1,1 M\$ sur le solde du prix de vente relativement à l'acquisition de PTI en 2008. En 2009, exception faite des déboursements liés aux acquisitions, la Société a consacré 28,6 M\$ à des acquisitions d'immobilisations, qui comprennent des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, soit une diminution par rapport à 32,1 M\$ en 2008. Cette baisse des dépenses s'explique par les efforts concertés visant à limiter les dépenses en immobilisations aux projets jugés les plus importants pour poursuivre la croissance de la Société et développer de nouveaux produits. Par conséquent, la dette nette de la Société, c'est-à-dire la dette à long terme et les emprunts bancaires, moins l'encaisse, s'est allégée de 89,5 M\$ par rapport à la fin de l'exercice 2008.

### Nouvelles normes comptables

#### *Stocks*

Au cours du premier trimestre de 2009, la Société a adopté le chapitre 3031, *Stocks*, du Manuel de l'ICCA, qui remplace le chapitre 3030, *Stocks*, et harmonise les normes canadiennes relatives aux stocks avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Ce chapitre prévoit des changements au niveau de l'évaluation des stocks et donne des directives plus exhaustives quant à la détermination du coût, y compris la répartition des frais généraux et autres coûts liés aux stocks; il interdit l'utilisation de la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS); il exige la reprise des dépréciations antérieures lorsqu'il y a une augmentation ultérieure de la valeur des stocks; et il accroît les exigences en matière d'informations à fournir à l'égard des stocks et du coût des produits vendus dans le but d'accroître la transparence. Ce chapitre s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Compte tenu des directives plus restrictives concernant la détermination des coûts, la Société a changé certains éléments de sa politique de répartition des frais généraux, pour que certains frais généraux soient passés en charges. Conformément au chapitre 3031, la Société a mis en application ces changements de conventions comptables en ajustant le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 31 décembre 2008 (sans retraitement des chiffres des

exercices précédents). En conséquence, à compter de l'ouverture de l'exercice 2009, l'évaluation des stocks en vertu de la nouvelle norme a eu pour effet de réduire la valeur comptable des stocks de 3,5 M\$. Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au début de l'exercice 2009 a été réduit de 2,1 M\$, montant correspondant à la variation des stocks d'ouverture diminuée d'impôts de 1,4 M\$.

Le chapitre 3031 exige que la dotation à l'amortissement relative aux activités de fabrication soit incluse dans le coût des produits vendus. En conséquence, à compter du premier trimestre de 2009, la dotation à l'amortissement relative aux activités de fabrication a été reclassée dans le coût des produits vendus. Voir la section Reclassements. Le coût des stocks comptabilisé en charges et compris dans le coût des produits vendus a été de 365,1 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 et de 1,2 G\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009 et de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, la Société a comptabilisé des dépréciations des stocks de 3,8 M\$ et de 8,9 M\$ respectivement (dans le coût des produits vendus) parce que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût et il n'y a eu aucune reprise de dépréciations des stocks comptabilisées dans des exercices précédents.

#### Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Au cours du premier trimestre de 2009, la Société a adopté le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, du Manuel de l'ICCA, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. La norme fournit des directives sur la comptabilisation des actifs incorporels en accord avec la définition d'un actif et les critères de comptabilisation d'un actif, en plus de préciser la notion de rattachement des charges aux produits, que les actifs aient été acquis séparément ou générés en interne. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

La Société a évalué le nouveau chapitre et déterminé que son adoption n'avait aucune incidence sur ses états financiers à l'exception du fait que les frais de développement reportés sont présentés dans les actifs incorporels plutôt que dans les autres actifs. En conséquence, des frais de développement reportés de 26,9 M\$ au 30 décembre 2008 ont été reclassés des autres actifs aux actifs incorporels.

#### *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) a publié le CPN-173, *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*, qui exige que la juste valeur des instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, tienne compte des risques de crédit des contreparties pour les actifs et du risque de crédit de la Société pour les passifs. Le CPN-173 doit être appliqué rétrospectivement sans retraitement des chiffres des exercices précédents à tous les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des exercices clos à compter du 20 janvier 2009. L'application du CPN-173 a débuté pour la Société dans le premier trimestre de 2009 et n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats financiers de la Société.

#### *Normes générales de présentation des états financiers*

En juin 2007, l'ICCA a modifié le chapitre 1400, *Normes générales de présentation des états financiers*, qui s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, et exige que soit évaluée la capacité de la Société de poursuivre son exploitation et que des informations soient fournies à ce sujet. L'adoption du chapitre modifié n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

## **Modifications comptables futures**

#### *Normes internationales d'information financière*

Le Conseil des normes comptables du Canada («CNC») a annoncé que les normes comptables au Canada vont adopter les IFRS. La date de basculement des PCGR canadiens actuels aux IFRS a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui que constituent les PCGR canadiens, mais des différences significatives en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'informations à fournir doivent être prises en compte. La Société travaille en ce moment à l'élaboration de son plan de conversion détaillé aux IFRS et évalue l'incidence que ces nouvelles normes auront sur ses états financiers consolidés. La Société procède en outre à la détermination des

différences significatives entre les IFRS et ses méthodes comptables actuelles, et à une évaluation de l'impact potentiel qu'elles auront sur ses pratiques commerciales, ses systèmes, ses contrôles et ses procédures concernant l'information publiée, et les contrôles internes sur l'information financière.

La Société a désigné un gestionnaire de projet qui assurera la direction du basculement vers les IFRS. Des membres de l'équipe des finances travaillent en étroite collaboration avec la direction générale dans divers secteurs de l'entreprise pour assurer que les conséquences du basculement dans l'ensemble de l'entreprise sont gérées de façon rapide et efficace. Des ressources additionnelles nécessaires seront affectées et de la formation sera donnée pour assurer un basculement aux IFRS en temps opportun.

### *Regroupement d'entreprises*

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, qui remplacera le chapitre 1581, *Regroupements d'entreprises*, et fournira des directives équivalentes à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Le nouveau chapitre élargit la définition d'une entreprise acquise et élabore de nouvelles lignes directrices importantes sur l'évaluation de la contrepartie donnée et la comptabilisation et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris dans un regroupement d'entreprises. Le nouveau chapitre exige que tous les regroupements d'entreprises soient évalués à la pleine juste valeur de l'entité acquise à la date d'acquisition même si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, ou si l'acquéreur détient moins de 100 % des capitaux propres de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle classée comme un passif seront comptabilisées en résultat net et non comme un ajustement du coût d'acquisition. Les frais de restructuration et autres coûts directs associés à un regroupement d'entreprises ne sont plus considérés comme entrant dans la répartition du coût d'acquisition. Ces coûts sont plutôt passés en charges au moment où ils sont engagés, à moins qu'il ne s'agisse de coûts associés à l'émission de titres d'emprunt ou de titres de capitaux propres. Le chapitre s'applique de manière prospective aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe à l'ouverture ou après l'ouverture de la première période financière annuelle s'ouvrant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise à compter de l'ouverture d'un exercice. Le nouveau chapitre n'aura d'incidence sur nos états financiers que pour les acquisitions futures qui seront faites dans des périodes ultérieures à la date d'adoption du chapitre.

### *États financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle*

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations ne donnant pas le contrôle*, qui remplaceront le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation des participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers consolidés de la société mère, après un regroupement d'entreprises. Le chapitre 1602 équivaut aux dispositions correspondantes de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, et devraient être adoptés en même temps que le chapitre 1582. La Société étudie en ce moment l'incidence future de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

La désignation, le nombre et le montant de chaque catégorie et de chaque série d'actions de la Société en circulation en date du 2 novembre 2009 sont les suivants :

- Un nombre illimité d'actions à vote plural de catégorie « A » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », à raison d'une action pour chaque action convertie, et;
- Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à vote plural de catégorie « A », dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie « A ».

Les détails des actions émises et en circulation sont les suivants :

Catégorie A		Catégorie B		Total
Nombre	(000 \$)	Nombre	(000 \$)	(000 \$)
4 229 510	1 792 \$	28 828 002	173 545 \$	175 337 \$

Dans le cadre de son offre de rachat, et au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, la Société a racheté, au total, 279 140 actions de catégorie B à droit de vote subalterne en contrepartie d'une somme en espèces de 6,0 M\$. L'excédent du prix de rachat des actions par rapport à leur valeur comptable a été comptabilisé dans le bénéfice non réparti au titre de prime payée sur rachat d'action. Les informations relatives aux options d'achat d'actions et unités d'actions à achat différé en circulation sont divulguées à la note 6 des états financiers. Ces montants n'ont subi aucun changement important au cours de la période comprise entre la fin du trimestre et la date de préparation de cette analyse.

### Informations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette analyse peuvent constituer des déclarations prospectives (forward looking statement) au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes de nature prospective tels que « pourrait », « fera », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer » ou la tournure négative de ces termes, ou encore les variantes de ceux-ci ou d'autres termes similaires. Nous vous invitons à consulter les documents que la Société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières pour connaître les facteurs susceptibles d'affecter les résultats futurs de la Société.

Les lecteurs sont avisés, par conséquent, de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les prévisions sur lesquels elles se fondent se concrétiseront. Par essence, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, ainsi que des risques et incertitudes, connus et inconnus, de nature générale et particulière, qui accroissent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations de nature prospectives ne se réalisent pas. Ceci pourrait faire en sorte que le rendement et les résultats réels de la Société au cours de périodes futures soient considérablement différents du rendement ou des résultats futurs estimés ou projetés dont il est question, de façon explicite ou implicite, dans ces énoncés prospectifs.

Bien que nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Les déclarations prospectives décrites aux présentes reflètent les attentes de la Société à la date de cette analyse et pourraient subir des modifications après cette date. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de l'obtention de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour tout autre motif. Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport sont expressément visées par cette mise en garde.